

# Les naissances de la Paroisse de Concoret

1558 - 1800

Au début des années 1990, avec l'aide de l'abbé Guillotin, prêtre réfractaire, j'ai confectionné un dépouillement des registres paroissiaux de Concoret (11 360 naissances, de 1558 à 1800, 1 500 mariages, de 1641 à 1800, et 5 066 décès, de 1639 à 1800).

Une telle masse de documents, avec peu de lacunes identifiées (seule l'année 1702 manque complètement), fournit des données qui se prêtent à une analyse statistique. L'article qui suit présente l'analyse des naissances.

## Concoret

Concoret est un petit village, proche du point de concours des trois départements du Morbihan, des Côtes d'Armor et d'Ile-et-Vilaine. Péninsule du Morbihan insinuée dans l'Ile-et-Vilaine, il porte une partie de la forêt de Paimpont (Comper, Brocéliande...), et est mitoyen de Gaël, son rattachement historique, de Mauron, de Paimpont et de Muel.

Nous accordant tous pour considérer que la Bretagne est au centre du Monde, et que la région couverte par le CEGENCEB est au centre de la Bretagne, je ne doute pas un instant que vous conviendrez avec moi que Concoret est ainsi LE centre du Monde !

## L'abbé Guillotin

L'abbé Pierre Paul Guillotin, fils de François et Mathurine Patier, est né à Concoret le 24 juillet 1750.

Le 10 juin 1791, suite à son refus de prêter le serment révolutionnaire, il quitte Saint-Servan, dont il était le curé, pour se réfugier dans son village natal. Il y dit la messe jusqu'au 14 avril 1793 (les prêtres de Concoret étaient pour la plupart enfuis en Angleterre), date à partir de laquelle le danger devient trop grand. Il continue alors à exercer son ministère, en tant que prêtre réfractaire, et ce jusqu'à l'achèvement définitif des persécutions, au début de 1800.

Le chêne multi-centenaire dans lequel il se cachait occasionnellement est un des sites visités de Concoret.

Sur cette période de près de 10 ans, il tient un registre des actes clandestins qu'il administre à ses ouailles (« *Registre dressé par moi Pierre Paul Guillotin curé de Saint-Servan, résidant présentement à Concoret mon lieu natal, pour inscrire les baptêmes, mariages et décès, pendant mon séjour dans le pays.* »), rédige une biographie de plusieurs familles de Concoret et transcrit les registres paroissiaux détenus par la paroisse puis par la mairie, assurant ainsi leur conservation et nous permettant de bénéficier d'une lecture grandement simplifiée.

## Documents dépouillés et contrôles effectués

Les sources suivantes ont été exploitées :

- le relevé des registres paroissiaux de Concoret (1558-1792) effectué par l'abbé Guillotin ; les registres originaux des quatre premières années (1558-1561) ont, depuis, disparu ;
- le registre paroissial tenu clandestinement par l'abbé Guillotin, de 1793 à 1800 ; la période révolutionnaire se limite à ce document : elle n'a pas été complétée par les registres tenus par l'officier public ;
- les doubles des registres paroissiaux de Concoret, quand ils existent, déposés aux Archives départementales de Vannes, uniquement pour les années manquantes ou incomplètes pour l'abbé Guillotin (principalement 1668, 1669, 1670, 1671, 1680, 1682, 1683, 1685, 1687) ;
- l'original (et le double quand il existe) des registres paroissiaux de Concoret pour vérifier ponctuellement des informations d'apparence incohérente (cf. plus loin les contrôles réalisés).

Plusieurs types de vérifications ont été effectués :

- relecture des saisies informatiques (comparaison du document informatisé avec la photocopie des relevés et du registre de l'abbé Guillotin) ;

- lorsqu'il existe des lacunes, recherche des informations manquantes sur les registres paroissiaux déposés aux Archives départementales de Vannes ;
- vérification, tant sur le relevé de l'abbé Guillotin que sur les registres paroissiaux originaux, des actes d'apparence suspecte (nom ou prénom d'un conjoint variant d'un acte à l'autre, incohérence de l'identité des parents avec celle mentionnée dans l'acte de mariage ou de décès...).

Il ressort de ces vérifications que des erreurs inévitables demeurent (de mon fait, du fait de l'abbé Guillotin et du fait du rédacteur de l'acte ou de celui qui lui a fourni les informations) ; sans chercher par là même à exonérer l'abbé Guillotin (et moi même !) de toute responsabilité, les recoupements d'actes (par exemple avec les décès d'enfants de quelques mois) montrent une certaine fantaisie dans la tenue des registres ; en particulier, nous avons observé plusieurs lapsus (le prénom du père est remplacé par celui du fils ou du parrain, le nom de la mère est celui de la mère de l'acte précédent...) et de nombreuses confusions entre certains prénoms (qu'il s'agisse de graphies proches, d'étymologie commune...) : Jean/Yves/Julien, Jeanne/Julienne/Perine, Jeanne/Yvonne... Les actes doivent être pris avec beaucoup d'esprit critique<sup>1</sup> et être recoupés en cas de doute, et dans la mesure du possible (comparaison du prénom de l'enfant avec celui du parrain ou de la marraine, recherche dans les décès ou les mariages...).

### Remarque concernant les calendriers

La période concernée par le dépouillement est couverte par 4 calendriers :

- de 1558 à 1563, avec l'« ancien » *calendrier Julien*, dont l'année commence à Pâques<sup>2</sup> ; par convention, les actes de janvier à Pâques de l'année  $n$  sont datés de l'année  $n+1$ , pour en permettre une lecture « moderne » (et laisser latitude à l'informatique d'effectuer des tri chronologiques !) ; ainsi, la naissance de Julien BRIAND le 19 janvier 1558 est inscrite au 19.01.1559 dans le dépouillement ;
- de 1564 à octobre 1582, avec le *calendrier Julien*, dont l'année commence le 1<sup>er</sup> janvier,
- d'octobre 1582 à 1792, avec le *calendrier Grégorien*<sup>3</sup>,
- de 1793 à 1800, avec le *calendrier révolutionnaire*, que l'abbé Guillotin, pour des raisons évidentes, n'utilise pas.

### Quelques éléments statistiques

#### Répartition dans le temps

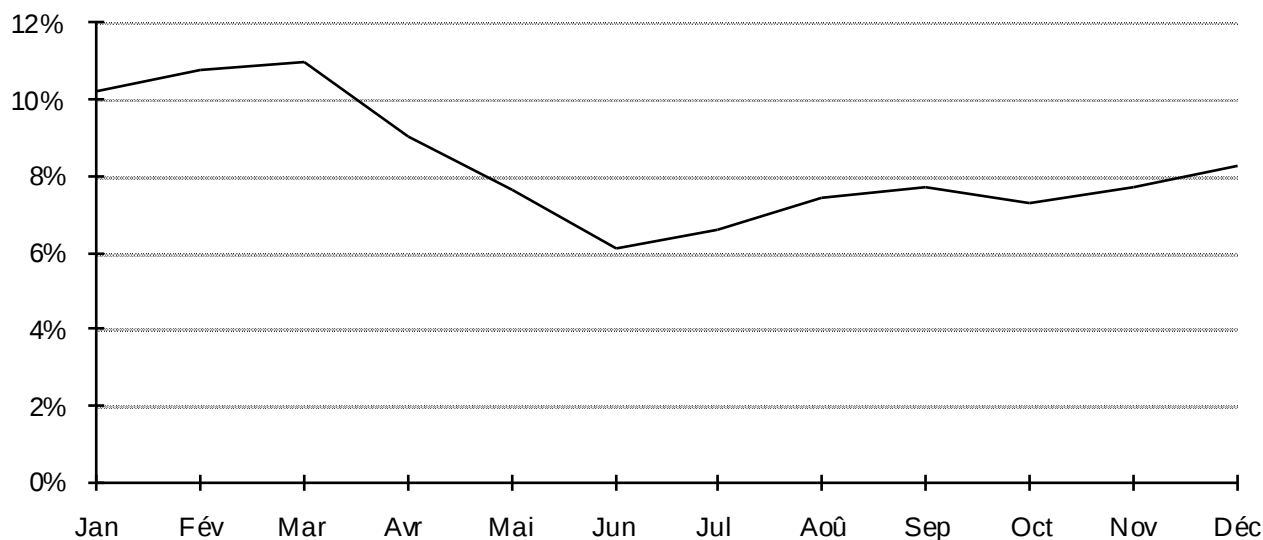
L'examen chronologique des naissances met en évidence :

- les lacunes des registres paroissiaux, dont les principales sont : 1558 à 1579 : très incomplet, mais aucune année ne manque totalement ; fin 1584 ; fin 1593 ; mi 1596 ; fin 1630 ; mi 1639 ; mi 1641 ; mi 1674 ; 1675 : très incomplet ; décembre 1701 ; 1702 : la seule année en lacune complète ; 1704 : la seconde moitié de l'année ; 1800 : avec le départ de l'abbé Guillotin, après l'arrêt des persécutions religieuses.
- la saisonnalité des naissances, visible dans le graphe suivant, dont le nombre varie presque du simple au double entre le minimum de juin et le maximum de mars :

<sup>1</sup> À titre d'exemple, on peut mentionner une femme dont le nom de famille change (pour devenir le prénom de son père), et un jeu de mot affectant un autre nom de famille (LE NOIR / BLANCHET).

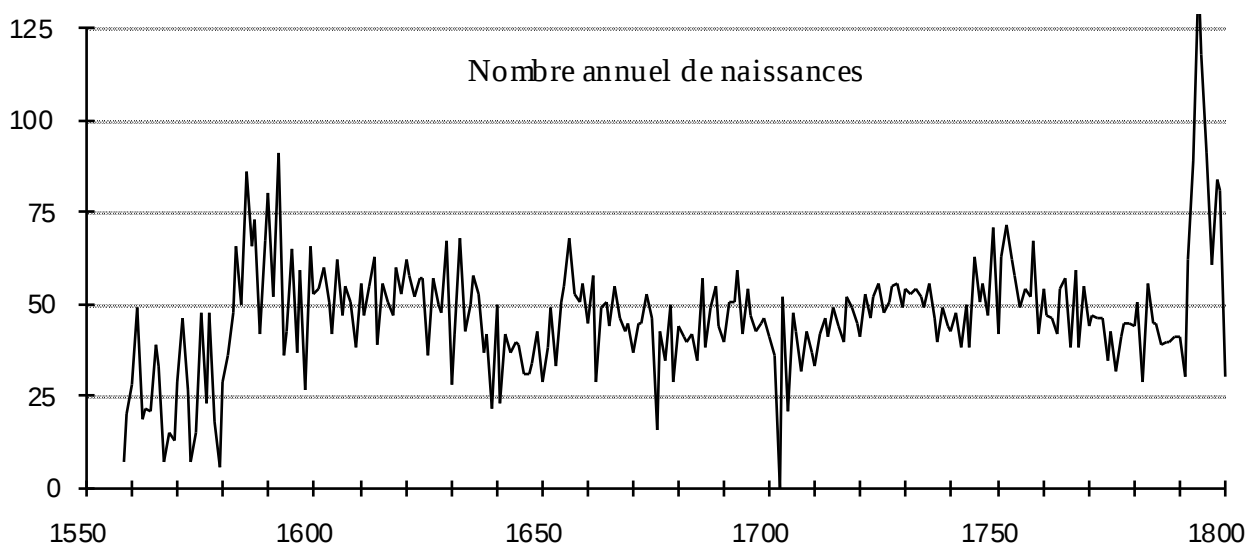
<sup>2</sup> Ce calendrier avait un « charme indéfinissable » : avec Pâques, fête mobile, pour extrémités, le nombre de jours de l'année change tous les ans ; certaines dates (vers mars ou avril) peuvent exister deux fois (ou ne pas exister du tout), au début (on dit alors « après Pâques ») et à la fin de l'année (« avant Pâques »). Il en est ainsi de la naissance de Perine VIVIEN le 25 avril 1560 *après* Pâques et de celle de Jeanne CLEMENT, le 26 avril 1560 *après* Pâques.

<sup>3</sup> Le calendrier Grégorien, mis en place pour « ralentir » le calendrier Julien qui prenait de l'avance sur la réalité astronomique, outre la suppression de 10 jours en 1582, prévoit une année bissextile tous les 4 ans (comme son prédécesseur), sauf les années divisibles par 100 (telles 1700, 1800 ou 1900 qui ne furent pas bissextiles), mais cependant aussi pour les années divisibles par 400 (1600 a été bissextile ainsi que 2000).



— l'évolution dans le temps du nombre des naissances (cf. graphique suivant), faisant ressortir une certaine stabilité démographique (environ 50 naissances par an), avec quelques périodes particulières :

- avant 1585, un déficit de naissances, peut-être lié aux guerres de religion et à un sous-enregistrement des baptêmes,
- les années 1590, avec une forte reprise de la natalité, probablement provoquée par la fin de la guerre de La Ligue (marquée, à Concoret, par le siège du château de Comper),
- une explosion lors des années révolutionnaires (un quasi triplement en 1794), dû à des phénomènes antagonistes : l'excès de naissance consécutif aux nombreux mariages de l'an II contractés pour échapper à la conscription, le sous-enregistrement des paroissiens de Concoret (qui, par conviction, par peur, ou pour avoir trouvé un autre prêtre, ne recourent pas tous aux services de l'abbé Guillotin), et la prise en compte des nombreux paroissiens des communes voisines venus clandestinement faire baptiser leurs nouveaux nés (cf., plus loin, la répartition par village).



#### Répartition par sexe

La répartition par sexe est uniforme dans le temps ; on observe un léger excès de naissances de garçons ( $51,8 \pm 0,5 \%$ ), conforme à ce qui est déjà bien connu.

### Répartition par village

L'étude de la répartition au cours du temps des baptêmes en fonction du village de résidence des parents, permet de remarquer que :

- il n'est que très rarement mentionné avant 1670 (dans 2% des cas),
- après cette date, il est indiqué dans 48 % des actes concernant des habitants de Concoret, ce qui fait ressortir les pôles démographiques de la paroisse : Haligan, le bourg, Comper, Le Vaubossart, Brangelin, Les Kergals, Le Vaugriot, La Rivière, Trébran, La Gourichaie... Il faut toutefois manifester à une certaine prudence face à ces évaluations : les noms de lieu sont plus ou moins précis d'une année à l'autre (ce qui amène à des confusions entre lieux et sous-lieux), et la faiblesse de leur enregistrement peut conduire à des biais statistiques (ainsi, le *Bois de Comper* est moins peuplé qu'il ne paraît : il est plus souvent mentionné qu'à son tour, car occupé par des itinérants étrangers à la paroisse, tels les sabotiers, les charbonniers ou les forestiers).
- de 1793 à mi 1800, le village est presque toujours mentionné. Ceci permet de mettre en évidence que 347 enfants de paroisses voisines (principalement Paimpont et Gaël) ont été secrètement baptisés, essentiellement par l'abbé Guillotin. En rapprochant ces nombres de ceux des naissances, on établit que, sur cette période, une moyenne annuelle de 45 enfants de Concoret ont reçu le baptême, c'est à dire la plupart d'entre eux si l'on retient un rythme de 50 naissances par an : ceci confirme<sup>4</sup> que Concoret ne fut pas une paroisse révolutionnaire.

### Les naissances illégitimes

|          |          | Décennie                       |          |          | 1550     | 1560     | 1570     | 1580     | 1590     |
|----------|----------|--------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
|          |          | Naissances illégitimes         |          |          | 0        | 0        | 1        | 6        | 10       |
|          |          | Nombre total de naissances     |          |          | 27       | 246      | 267      | 563      | 556      |
|          |          | Taux de naissances illégitimes |          |          | 0,0±3,7% | 0,0±0,4% | 0,4±0,4% | 1,1±0,4% | 1,8±0,6% |
| 1600     | 1610     | 1620                           | 1630     | 1640     | 1650     | 1660     | 1670     | 1680     | 1690     |
| 15       | 12       | 6                              | 1        | 1        | 4        | 3        | 0        | 4        | 4        |
| 513      | 527      | 544                            | 443      | 370      | 483      | 465      | 399      | 445      | 478      |
| 2,9±0,7% | 2,3±0,6% | 1,1±0,4%                       | 0,2±0,2% | 0,3±0,3% | 0,8±0,4% | 0,6±0,4% | 0,0±0,3% | 0,9±0,4% | 0,8±0,4% |
| 1700     | 1710     | 1720                           | 1730     | 1740     | 1750     | 1760     | 1770     | 1780     | 1790     |
| 1        | 4        | 3                              | 3        | 3        | 1        | 0        | 3        | 2        | 9        |
| 353      | 441      | 507                            | 497      | 505      | 561      | 490      | 424      | 430      | 826      |
| 0,3±0,3% | 0,9±0,5% | 0,6±0,3%                       | 0,6±0,3% | 0,6±0,3% | 0,2±0,2% | 0,0±0,2% | 0,7±0,4% | 0,5±0,3% | 1,1±0,4% |

<sup>4</sup> Cf., par exemple, le livre « *Quatre-vingt-treize* » de Victor Hugo (livre premier - La Vendée) : « *Il y avait alors en Bretagne sept forêts horribles. La Vendée, c'est la révolte prêtre. Cette révolte a eu pour auxiliaire la forêt. Les ténèbres s'entraident. Les sept Forêts-Noires de Bretagne étaient (...); la forêt de Paimpont, pleine de ravines et de ruisseaux, presque inaccessible du côté de Baignon, avec une retraite facile sur Concornet [sic] qui était un bourg royaliste...* »

Les naissances illégitimes enregistrées sont rares : 96, soit un taux de  $0,85 \pm 0,09$  %. La distribution dans le temps (*cf.* tableau précédent), appelle quelques commentaires :

- elle est nulle ou quasi nulle certaines décennies, ce qui reflète probablement un sous-enregistrement ; cette impression est renforcée par la découverte, dans les registres paroissiaux, de feuilles volantes les regroupant sur plusieurs années, ou de leur report en dernière page de certaines années ;
- elle est particulièrement, et significativement, plus élevée dans la période 1590-1620 :  $2,3 \pm 0,4$  % ; ceci correspond-il à un meilleur enregistrement ou à cette époque particulière, marquée par la fin des guerres de religion ?
- la Révolution ( $1,1 \pm 0,4$  %), même si l'on ne peut exclure une hausse, ne correspond pas à une explosion de débauche !

#### *Les jumeaux*

Le dépouillement permet d'étudier les naissances gémellaires : 234 enfants sont issus de 116 grossesses multiples, soient 114 naissances de jumeaux (228 enfants) et 2 naissances de triplés (6 enfants) ; ainsi,  $1,0 \pm 0,1$  % des accouchements sont ceux de jumeaux ( $2,0 \pm 0,2$  % des nouveaux nés sont des jumeaux) et  $0,02 \pm 0,01$  % des grossesses conduisent à la naissance de triplés.

Le principal risque d'erreur dans le calcul de ces taux est le sous-enregistrement des enfants morts avant le baptême, circonstance plus fréquente pour les jumeaux. La faiblesse de la statistique ne permet cependant pas de mettre en évidence de variation significative dans le temps, même si on peut la suspecter (*cf.* les dernières décennies, époque où l'enregistrement paraît quasi-total) :

|             | Naissances gémellaires | Total des naissances | Taux            |
|-------------|------------------------|----------------------|-----------------|
| 1558 - 1599 | 17                     | 1 659                | $1,0 \pm 0,2$ % |
| 1600 - 1649 | 21                     | 2 397                | $0,9 \pm 0,2$ % |
| 1650 - 1699 | 23                     | 2 270                | $1,0 \pm 0,2$ % |
| 1700 - 1749 | 16                     | 2 303                | $0,7 \pm 0,2$ % |
| 1750 - 1800 | 39                     | 2 731                | $1,4 \pm 0,2$ % |
| Total       | 116                    | 11 360               | $1,0 \pm 0,1$ % |

La faiblesse de l'échantillon (110 grossesses gémellaires, après exclusion des triplés et de celles dans lesquelles on ne connaît pas le sexe d'au moins un des nouveaux nés) ne permet pas de mener une analyse statistique précise de la répartition des sexes :

|                    |           |
|--------------------|-----------|
| 2 garçons          | 29        |
| 2 filles           | 40        |
| 1 garçon + 1 fille | <u>41</u> |
| Total              | 110       |

Sur les 109 couples ayant eu des naissances multiples, 5 en ont eu deux (dont l'un une fois des jumeaux et une fois des triplés) et 1 en a eu trois. Le tableau qui suit permet d'évaluer cette impression de terrain familial propice à la gémellarité :

| Couples ayant eu au moins 2 grossesses | Nombre de couples | Nombre de grossesses | Grossesses par couple |
|----------------------------------------|-------------------|----------------------|-----------------------|
| Couples sans grossesse gémellaire      | 1982              | 9171                 | $4,63 \pm 0,04$       |
| Couples avec 1 grossesse gémellaire    | 90                | 530                  | $5,9 \pm 0,3$         |
| Couples avec 2 grossesses gémellaires  | 5                 | 35                   | $7,0 \pm 1,4$         |
| Couples avec 3 grossesses gémellaires  | 1                 | 5                    | 5                     |

On observe que les couples « à jumeaux » sont plus prolifiques ( $2,3 \pm 0,3$  enfants de plus) que les couples « normaux », tant par le fait gémellaire (+ 1 enfant !) que par le nombre des grossesses (+ 1,3 grossesses, en moyenne).

Cependant, s'il n'est pas exclu que les couples ayant déjà eu des jumeaux aient une probabilité plus forte que leurs autres grossesses soient aussi gémellaires (probabilité de  $1,5 \pm 0,5$  % par grossesse contre  $0,9 \pm 0,1$  % pour les couples sans antécédent), ceci ne peut pas être statistiquement établi du fait de la faiblesse de l'échantillon.

### *Les familles*

La masse d'information que représente ce dépouillement permet de procéder à des reconstitutions de familles, et, en particulier, d'étudier le « comportement reproductif » des couples : nombre d'enfants, espacement des naissances...

#### • *détermination des couples*

Les couples sont identifiés par les nom et prénom du mari et de la femme. Pour chacun d'entre eux ont été notés : la date et le lieu du mariage (quand ils sont connus), la date de naissance du premier enfant, la date de naissance du dernier enfant, et le nombre total d'enfants.

Un certain nombre de limites doivent être précisées :

- il ne s'agit que de couples fertiles : déduits du répertoire des naissances de Concoret, ils ont au moins un enfant né à Concoret ! ;
- quelques rares cas d'homonymie ont été rencontrés ; ils sont probablement bien identifiés (par les mariages, l'espacement des dates de naissance, les lieux de résidence...) ;
- il est flagrant que de nombreuses erreurs de nom ou de prénom (des centaines) existent dans les registres paroissiaux ou dans la lecture qui en a été faite (confusion Jean/Yves, Jeanne/Yvonne/Anne/Perine...) ; ceci génère des « faux couples ». Une rectification a ainsi été faite lorsque la différence ne portait que sur un nom ou un prénom et que ceci ne générerait pas d'incohérence ; ce travail a probablement rectifié plus d'erreurs qu'il n'en a introduit : sur 15 rectifications qui ont pu être confrontées avec d'autres informations (actes de décès ou de mariage mentionnant l'identité des parents), 14 sont confirmées et la 15<sup>ème</sup> est seulement douteuse. Bien évidemment, ces altérations n'ont pas été reportées dans la table des naissances ; elles ne concernent que la reconstitutions des couples.
- dans certains actes de naissance, le prénom ou le nom d'un parent est illisible, incomplet ou manquant (le plus souvent, il s'agit de la mère). Comme dans le cas précédent, et dans la mesure du raisonnable, ces naissances ont été rattachées à des familles identifiées ;
- certaines naissances concernent des couples de passage (étrangers à la paroisse, en particulier lors de la Révolution) ; ils ont été éliminés, dans la mesure où ils étaient identifiables ;
- l'évaluation du nombre d'enfants par couple, perturbée par les remarques précédentes, l'est aussi par les lacunes et par un « effet de bord » : les parents vivant dans les premières ou les dernières années de la période 1558-1800, ont pu avoir des enfants avant ou après (rarement les deux !).

Après avoir effectué ces corrections, 2 783 couples fertiles de Concoret sont identifiés (ce qui correspond à 10 722 naissances) ; 240 enfants (dont les parents, présumés de Concoret, ne sont pas bien identifiés) n'ont pas pu être rattachés à l'une de ces familles (ou n'ont pu être reconnus comme enfant unique).

L'examen statistique des informations disponibles montre, qu'en se limitant aux couples ayant eu un premier enfant entre 1570 et 1779, on obtient un échantillon de 2 427 couples (et 9 737 enfants), débarrassé de la plupart des incertitudes relevées : effet de bord, perturbations liées à la Révolution, lacunes et enfants non rattachés sont pour l'essentiel éliminés.

#### • *nombre d'enfant par famille*

Sur la période 1570 - 1779, le nombre moyen d'enfants par couple fertile est de 4,1 ; il ne varie pas significativement tout au long de ces deux siècles.

Les femmes les plus prolifiques en un seul mariage (jusqu'à 16 enfants) sont :

- Jeanne Duval (16 grossesses avec François Desnos, de 1607 à 1634), qui avait probablement eu auparavant un premier enfant avec Julien Gicquel, en 1606,
- Anne Minier (15 grossesses avec Yves Briand, dont une gémellaire, de 1717 à 1737),
- Mathurine Gendrot (15 grossesses avec Robert Lorant, de 1622 à 1645),
- et Jeanne Cohu (15 grossesses avec Etienne Ruellan, de 1726 à 1749 ; il se remaria après le décès de sa femme, mais n'aura pas d'autre enfant).

Le tableau ci après, qui précise la distribution statistique du nombre d'enfants par couple, fait apparaître un double phénomène :

- contrairement à une opinion commune, les familles nombreuses ne sont pas les plus répandues : les couples à enfant unique (24 % des cas) sont plus fréquents que ceux à deux enfants (16,5 %), eux mêmes plus courants que ceux à trois (12 %), et ainsi de suite... ; les familles de 10 enfants ou plus, représentent à peine plus de 4 % des ménages.
- inversement, les descendants de familles nombreuses sont... nombreux : le plus probable pour un enfant est d'appartenir à une famille de 5 enfants (13 %). Plus généralement, on peut remarquer que la probabilité que la famille d'un enfant soit constituée de  $n$  enfants est environ constante (autour de 10 %) pour  $n$  compris entre 2 et 9 : il y a à peu près autant d'enfants venant des familles de 2 enfants que d'enfants issus des familles de 3 enfants, ou de 4, ou de 5..., ou de 9. 11 % des enfants proviennent des familles de 10 enfants ou plus.

| période 1570 - 1779 |                                                |                                                                                        |
|---------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| $n$                 | probabilité pour un couple d'avoir $n$ enfants | probabilité pour un enfant d'être issu d'un couple ayant donné naissance à $n$ enfants |
| 1                   | 23,6 ± 0,9 %                                   | 5,9 ± 0,2 %                                                                            |
| 2                   | 16,5 ± 0,8 %                                   | 8,2 ± 0,3 %                                                                            |
| 3                   | 11,6 ± 0,7 %                                   | 8,7 ± 0,3 %                                                                            |
| 4                   | 10,0 ± 0,6 %                                   | 9,9 ± 0,3 %                                                                            |
| 5                   | 10,3 ± 0,6 %                                   | 12,9 ± 0,3 %                                                                           |
| 6                   | 8,0 ± 0,6 %                                    | 12,0 ± 0,3 %                                                                           |
| 7                   | 7,0 ± 0,5 %                                    | 12,1 ± 0,3 %                                                                           |
| 8                   | 4,6 ± 0,4 %                                    | 9,1 ± 0,3 %                                                                            |
| 9                   | 4,4 ± 0,4 %                                    | 9,9 ± 0,3 %                                                                            |
| 10                  | 1,7 ± 0,3 %                                    | 4,3 ± 0,2 %                                                                            |
| 11                  | 1,1 ± 0,2 %                                    | 3,1 ± 0,2 %                                                                            |
| 12                  | 0,6 ± 0,2 %                                    | 1,7 ± 0,1 %                                                                            |
| 13                  | 0,2 ± 0,1 %                                    | 0,5 ± 0,1 %                                                                            |
| 14                  | 0,3 ± 0,1 %                                    | 1,0 ± 0,1 %                                                                            |
| 15                  | 0,1 ± 0,1 %                                    | 0,3 ± 0,1 %                                                                            |
| 16                  | 0,1 ± 0,1 %                                    | 0,3 ± 0,1 %                                                                            |

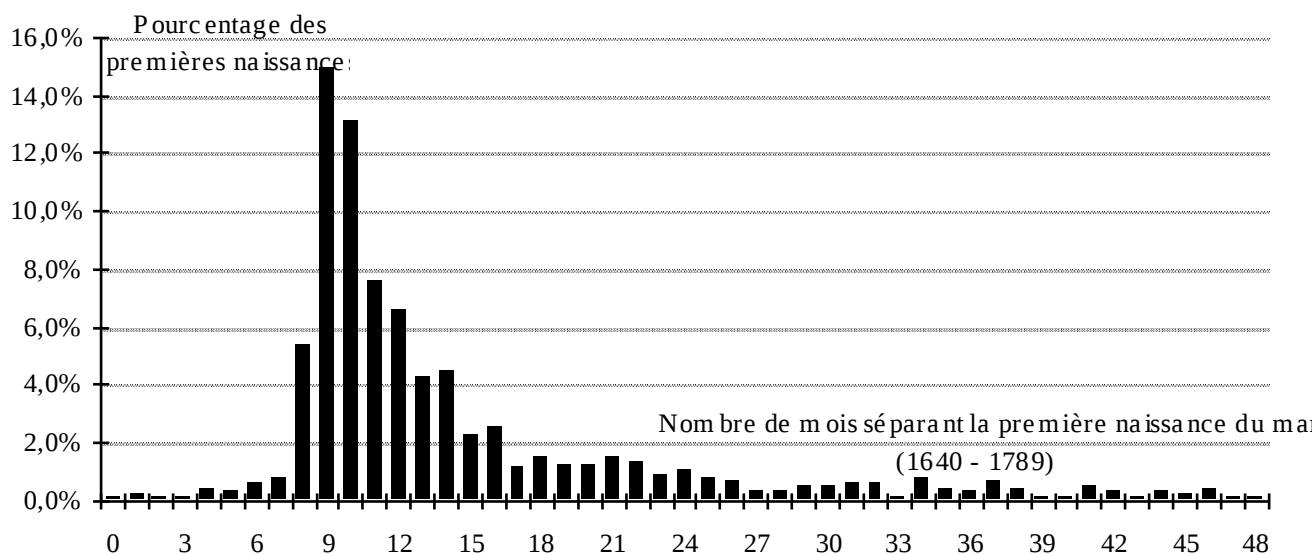
- *espacement entre les naissances*

L'étude de l'espacement entre les naissances, limitée à la période 1570 - 1779 et aux 1 723 couples ayant eu au moins deux enfants, conduit aux résultats suivants :

- le délai séparant deux naissances est, en moyenne, de 32,6 mois ; il est très fluctuant d'un couple à l'autre : l'écart type de la distribution de la moyenne de chaque couple est de 16,3 mois ;
- la durée moyenne de procréation (délai entre la première et la dernière naissance) est de 9,9 années (fluctuant d'un couple à l'autre avec un écart type de 6,1 années) ;
- aucune évolution dans le temps n'est significativement observée sur cette période de plus de deux siècles.

- *délai entre le mariage et la première naissance*

L'étude de la distribution du délai séparant le mariage de la première naissance, entre 1640 (début de l'enregistrement des mariages) et 1789 (pour éviter tant l'effet de bord que la période révolutionnaire), fournit plusieurs informations (cf. le graphe ci-après, qui porte sur 1 166 couples) :

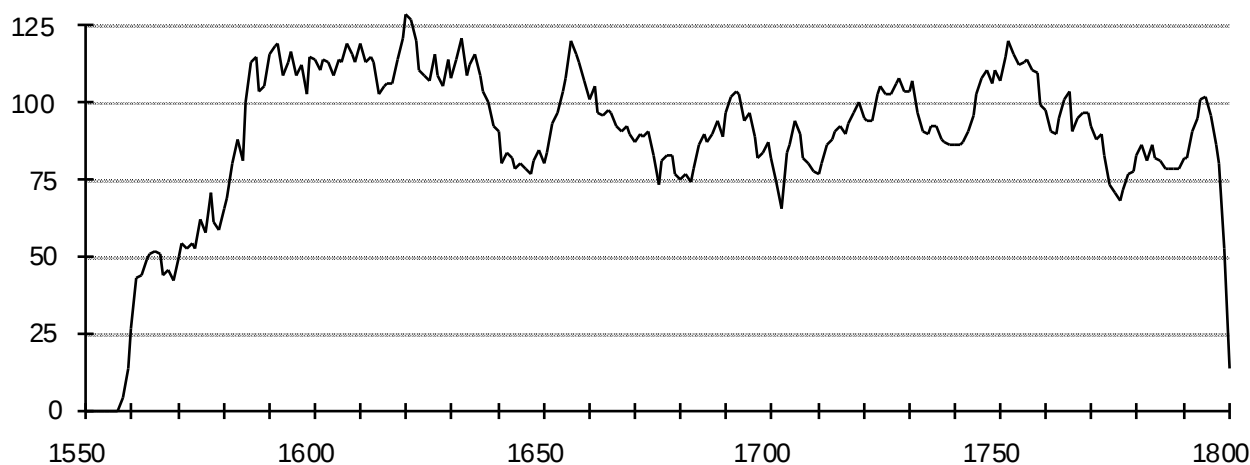


- comme on peut s'y attendre, on observe un pic dont le sommet est compris entre 9 et 10 mois (15% des premières naissances) ; il est relativement étroit : 35,7 % des premières naissances attendent entre 9 et 12 mois, et 52 % entre 8 et 14 mois,
- l'attente moyenne est de 20,6 mois et la distribution est large (écart type de 24,6 mois) et, bien sûr, très asymétrique ; il est cependant difficile de déterminer, dans cette dispersion, la part qui revient à la nature et celle qui relève des fausses premières naissances (non-enregistrement d'enfants mort-nés, lacunes, premières naissances hors de la paroisse...) ;
- certains comportements pré-maritaux sont mis en évidence : si les 5,4 % de premières naissances apparaissant entre 8 et 9 mois après le mariage relèvent probablement d'un accouchement prématuré, on peut penser que les 3 % observés entre 0 et 8 mois (1,2 % entre 0 et 6 mois) sont d'une autre nature, et révélateurs de ce qu'un autre type de prématurité est peu répandu (ou efficacement contrôlé !). On peut noter à ce propos l'existence de 3 naissances pré-maritales (2, 6 et 8 mois avant le mariage des parents).

- *démographie de Concoret*

La courbe qui suit présente la distribution annuelle du nombre de « couples reproducteurs » (un couple est qualifié de *reproducteur*, de l'année de première naissance à celle de dernière naissance).

Nombre de « couples reproducteurs » ayant au moins 2 enfants



L'intérêt de cette distribution réside dans sa capacité à présenter les tendances démographiques de Concoret en étant moins sensible aux lacunes que la courbe du nombre annuel de naissances : seul

l'absence des premières ou des dernières naissances l'affecte (*cf.* la quasi disparition des conséquences de la lacune de l'année 1702).

On y observe, outre les effets de bords dans la première et la dernière décennie,

- une croissance rapide du nombre de couples entre 1570 et 1590,
- une période de forte vitalité démographique entre 1590 et 1635,
- suivie d'une longue période chaotique, de la Fronde à la Révolution, avec des variations du nombre de couples pouvant atteindre 25 % sur dix ans autour d'une moyenne d'un peu moins de 100 ménages fertiles,
- une reprise de la natalité avec les conscriptions de la Révolution.

#### *Le prénom des enfants*

L'examen statistique de l'attribution des prénoms :

- jusque vers 1665, le prénom attribué à l'enfant est généralement celui de son parrain<sup>5</sup> (féminisé pour les filles) ; ultérieurement, si les garçons continuent à porter le prénom du parrain, les filles adoptent le plus souvent celui de la marraine.
- si les prénoms utilisés sont nombreux (82 prénoms simples différents pour les garçons et 86 pour les filles), certains dominent : les 4 prénoms masculins simples les plus fréquents (Jean - 1 049 fois -, Mathurin - 520 -, Pierre - 441 - et Julien - 397 -) et les 5 premiers pour les filles (Jeanne - 867 -, Anne - 370 -, Mathurine - 360 -, Julienne - 333 - et Marie - 328 -) représentent plus de la moitié des baptêmes ;
- des modes existent, révélées par des variations dans les fréquences d'attribution et par le surgissement momentané de prénoms rares ; ainsi, Jean est dépassé par Mathurin après 1690, et Anne, inexistant avant 1640, domine dès 1680 ;
- l'utilisation de prénoms multiples (ou composés), inexistante avant 1650 et rare jusqu'en 1720, l'emporte à partir de 1755. Lors de la Révolution, les prénoms simples redeviennent fréquents, sans toutefois dominer, en particulier chez les garçons pour lesquels il y a alors presque parité avec les prénoms multiples. L'étude des mariages et des décès montre cependant que les prénoms effectivement utilisés, au moins à l'âge adulte, sont simples<sup>6</sup>.

#### *Les noms de famille*

Les noms de famille sont nombreux (547), mais très inégalement représentés : les 8 noms les plus utilisés (Briand - 773 fois -, Rosselin - 542 -, Clément - 330 -, Patier - 310 -, Desbois - 288 -, Pontgerard - 274 -, Barbier - 263 - et Gendrot - 261 -) couvrent plus du quart des naissances et il suffit d'en rajouter 15 (dans l'ordre des fréquences décroissantes, Jallu, Morfouesse, Minier, Guillotin, Desnos, Ruellan, Gicquel, Josse, Guyomart, Coquery, Morice, Foulon, Trillart, Sebillot et Dandin) pour arriver à la moitié. Inversement, 330 noms apparaissent au plus 5 fois, dont 179 une seule.

*Thierry François*  
*Adh.0316*

---

<sup>5</sup> Avant environ 1610, les enfants ont souvent plusieurs parrains et marraines, et ce malgré l'interdiction de cette pratique depuis plusieurs décennies.

<sup>6</sup> Ainsi, seuls 5 % des hommes mariés après 1775 ont un prénom composé.